



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Calvados

Vrai ou faux ?

*Mon bilan
prévention,
c'est uniquement
pour les seniors.*

Faux

Les bilans de prévention sont destinés à toutes les personnes, à des âges clés de la vie, c'est-à-dire entre 18 et 25 ans, 45 et 50 ans, 60 et 65 ans, et pour les 70-75 ans.

Ce rendez-vous permet de bénéficier de conseils personnalisés pour comprendre et agir sur ce qui influence la santé, suivre des actions de dépistage et donc lutter contre l'apparition de maladies telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires ou encore certains cancers.

Tout savoir sur *Mon bilan prévention*



ameli.fr